À l'attention de Madame
Catherine Pégard,
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75001 Paris

Le 23 novembre 2026

Objet : Préavis de grève de l'intersyndicale du ministère de la Culture à compter du 29 novembre 2026 pour les personnels du Mucem

Madame la Ministre,

Si le ministère a mis en place plusieurs dispositifs de prévention des violences et des harcèlements sexistes et sexuels, à la lumière des évènements survenus au Mucem nous déplorons que ces moyens ne soient pas suivis d'effet quand c'est la hiérarchie qui est en cause.

Les personnels du Mucem, leurs représentant·es et les organisations syndicales ministérielles sont toujours dans l'attente :

- d'une prise de position claire et d'une communication de votre part au sujet du retour en poste du président de l'établissement Pierre-Olivier Costa après ses 4 mois de suspension
- de la communication du rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles et des suites disciplinaires envisagées par votre administration
- d'une protection pleine et entière des personnels du Mucem pour lesquels vous avez l'obligation légale d'assurer la sécurité et la protection de leur santé physique et mentale
- un plan de protection de l'image du Mucem durablement écornée par les accusations de harcèlement et de mauvaise gestion des deniers publics, et l'absence de gestion de cette crise par votre administration et vous-même

Face à cette situation qui n'a que trop duré, l'intersyndicale ministérielle dépose ce jour un préavis de grève à compter du 29 novembre 2026.

Nous exigeons :

- Que vous preniez vos responsabilités pour faire révoquer Pierre-Olivier Costa du poste de président du Mucem
- Que vous désigniez sans délai une gouvernance stable et compétente pour la continuité du service
- La communication des préconisations et des conclusions du rapport de l'IGAC
- La mise en place immédiate de mesures de prévention des risques psychosociaux
- L'engagement écrit du ministère sur la protection des agent·es, notamment celles et ceux qui ont témoigné, afin de les protéger contre toute pression ou mesure de représailles
- La convocation de la formation spécialisée ministérielle (F3SCT-M) sur les risques pesant sur la santé et les conditions de travail des personnels du Mucem au regard de la situation actuelle

Le présent courrier vaut préavis de grève pour tous les personnels du Mucem, pour la nuitée en amont du 29 novembre 2026 et des journées suivantes jusqu'à satisfaction des revendications.

Nous vous rappelons que les parties concernées ont l'obligation de négocier pendant la durée de ce préavis de grève.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

Le 23 novembre 2026

L'intersyndicale Culture,

La CGT-Culture, la CFDT Culture, SUD Culture Solidaires, le SNAC FSU Culture, l'UNSA Culture, la CFTC Culture